

12

LE PÛITS HENRI-IV ET LA PLACE

Le puits édifié au centre de la place provient de la maison noble de Belle-Isle, à 1.5 km d'ici.

Appelé « puits Henri IV », il est réalisé au XVII^e siècle, bien après la mort du roi.

La tradition veut que Henri de Navarre ait couché à Belle-Isle la veille de la bataille de Coutras en 1587. Le puits est sur l'emplacement d'une halle métallique démontée en 1965.

Seize colonnes de fonte supportaient une toiture en tôle et une vitrerie posée après 1902.

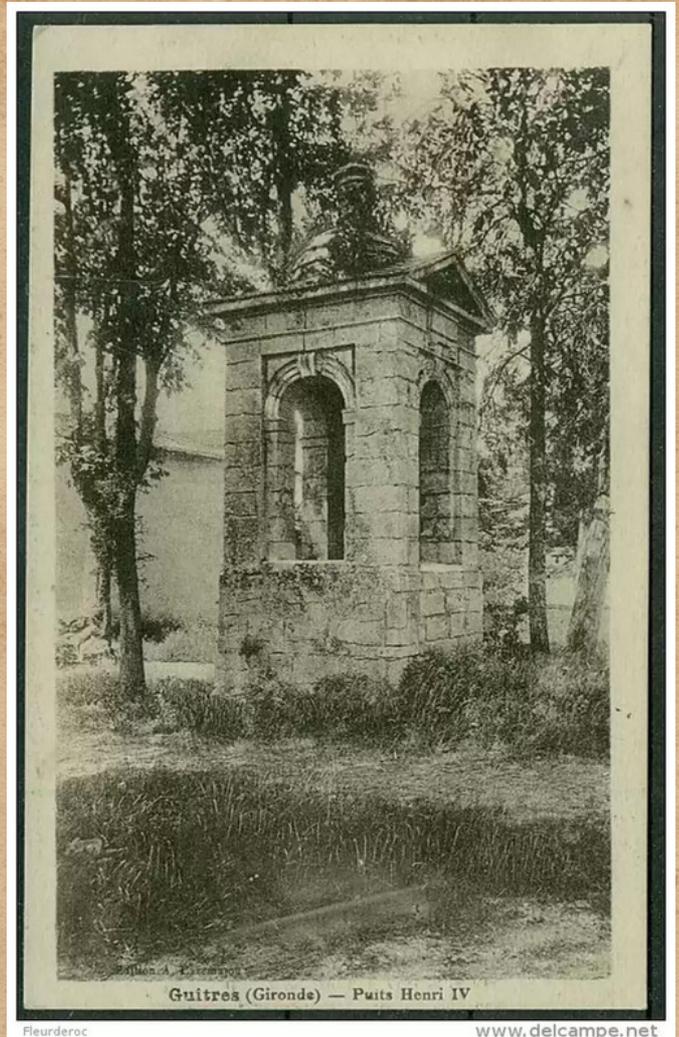
Elles reposaient sur les pierres octogonales encore visibles sur le sol. Elle fut érigée en 1893 pour remplacer la halle médiévale.

LE PÎTS HENRI-IV

Aujourd'hui, le puits est un élément phare de la commune puisqu'il figure sur les armoiries de la commune créées dans les années 1950. Avant la Révolution, c'est la halle qui est un symbole fort dans le bourg. Le seigneur abbé y perçoit le droit de minage levé sur le mesurage des mines de grains. Au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle, les balances sont mentionnées mais ne servent plus. Elles ne sont pas réglées et les mailles qui soutiennent les bassins des

balances sont rongées par la rouille. Les poids restants se limitent à quelques morceaux de fer de différentes figures, non marquées, non étalonnées. La justice de l'abbé n'y est plus rendue. En 1765, le bureau du greffier se limite à un mauvais morceau planche soutenu par débris de tables qui servent de tréteaux. Quant à la cellule, c'est une petite chambre qui prend jour une partie de la halle par un trou. L'ouverture n'a ni grillage ni fermeture.

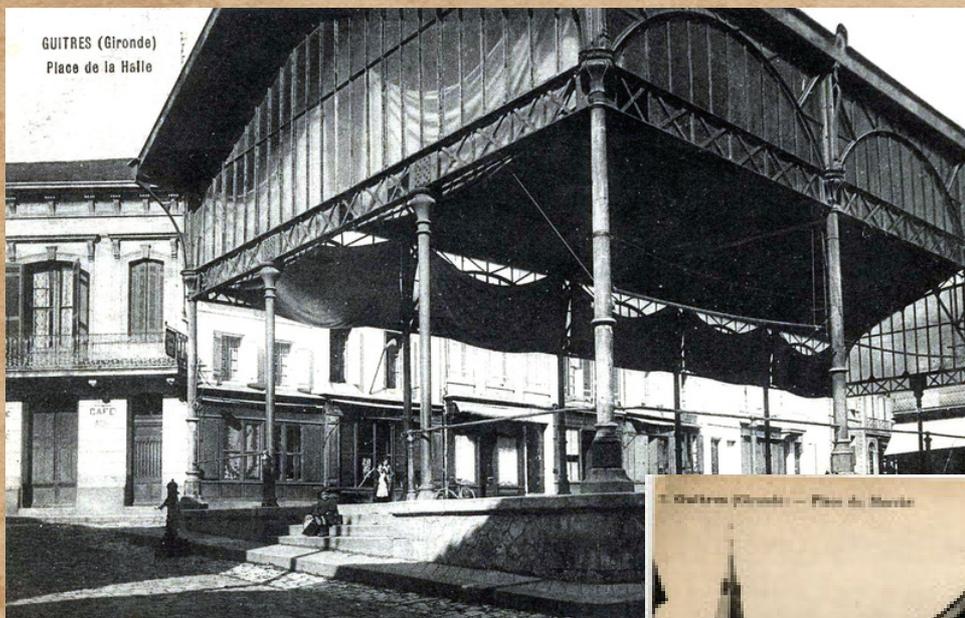
Au XIX^e siècle, la commune confie la perception des revenus des foires et marchés à un « percepteur des droits de plaçage ». Il est aussi chargé de préparer la halle avant l'arrivée des marchands le dimanche à 7 heures 30 du 1^{er} avril au 1^{er} octobre ou à 9 heures du 1^{er} octobre au 31 mars. Les bancs ne doivent pas faire plus de 80 cm de large. Il doit laisser un passage traversant d'un bout à l'autre de la halle pour faciliter l'accès depuis l'extérieur. Il installe aussi deux petits rangs de bancs ou de planches pour que les marchands puissent s'asseoir.



Après le marché, le percepteur des droits de plaçage débarrasse la halle des détritrus qui sont mis en tas dans la rue côté nord. Aucun tréteau, matériau ou bourrier ne doit rester sous la halle. Car en dehors des foires et marchés, la municipalité l'utilise notamment pour les fêtes du 14 juillet et du 15 août, pour des représentations, pour des danses ou des expositions.

En 1957, 62 commerçants ont encore une place fixe sur le marché de Guîtres dont 8 guitrauds. A cette époque, la gestion du marché est confiée à un professionnel « de concessions de places et de droits communaux » de Châteauroux représenté par un régisseur des marchés de Lisle en Dordogne.

La nostalgie de la halle



La place de la Halle était couverte par une halla médiévale puis métallique qui fut démontée en 1965 à la demande des riverains...

